REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1466

Attribution d'une subvention de 45 000 euros au journal Le Monde pour l'organisation de l'évènement "Place de La République" - 22 janvier 2022 - Approbation d'une convention

Secrétariat général

Direction des Assemblées

Rapporteur: Mme VIDAL Chloë

SEANCE DU 27 JANVIER 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

DELIBERATION AFFICHEE LE: 3 FEVRIER 2022

PRESIDENT: M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU: M. GODINOT Sylvain

PRESENTS: Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVTZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES:

2022/1466 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 45 000 EUROS AU JOURNAL LE MONDE POUR L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT "PLACE DE LA REPUBLIQUE" - 22 JANVIER 2022 - APPROBATION D'UNE CONVENTION (SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le 22 janvier 2022, l'événement « Place de la République » est proposé à l'hôtel de Ville.

Le Monde a souhaité créer à Lyon ce rendez-vous gratuit, grand public et fédérateur permettant, dans la continuité du travail fait au quotidien par la Ville de Lyon dans les écoles (projet éducatif) ou encore par les établissements universitaires et culturels du territoire (Bibliothèque municipale, Villa Gillet, etc.), d'interroger avec des invités de qualité ce que sont la République et la démocratie au XXIème siècle et de redonner goût et intérêt à la chose publique.

Ces questions, conceptuelles, d'écho national et d'intérêt général, trouvent des expressions très concrètes localement, sur les territoires, notamment dans les villes, qui sont en première ligne des politiques urbaines, de sécurité, d'environnement, d'école... Elles s'abordent, bien sûr, sous l'angle des sciences politiques, mais aussi de la philosophie, de l'économie, de l'histoire, de la géographie. Et croisent, en permanence, la question de la démocratie.

La programmation et les interventions des panélistes s'articulent autour des problématiques suivantes :

La crise de la démocratie est-elle aussi une crise de l'idée républicaine ? Faut-il voir les nouvelles formes de mobilisation (Gilets jaunes, #Metoo, Black Lives Matter...) comme autant d'indices d'une aspiration à défendre les valeurs d'égalité et de fraternité ? Comment les nouveaux dispositifs participatifs ou délibératifs s'articulent avec les institutions ? Place de la République ouvre le débat !

I- Une République en commun ? :

Alors qu'ils sont de moins en moins nombreux à aller voter, les Français n'ont jamais autant pétitionné, milité, manifesté... Diverses et souvent spontanées, ces mobilisations (Gilets jaunes, # Metoo, Black Lives Matter) en disent long sur la fragmentation de la vie collective mais témoignent aussi d'une aspiration à défendre les valeurs d'égalité et de fraternité de la République.

Qui sont ces militants d'un nouveau genre ? Comment faire société dans un monde morcelé en proie aux incertitudes ?

Avec Michel Agier, Jeanne Burgart-Coutal, Manuel Cervera-Marzal, Yves Citton, Catherine Larrère, Sandra Laugier, Réjane Sénac.

II- Du local au global, comment gouverner avec les citoyens?:

Alors que le fossé se creuse entre les citoyens et leurs représentants, de nouveaux dispositifs participatifs ou délibératifs viennent enrichir le débat démocratique. Mais les propositions citoyennes ne sont souvent pas suivies d'effets, et la pandémie a vu se renforcer un exercice vertical du pouvoir. Comment articuler ces outils avec les institutions ? Quelle gouvernance lorsque les enjeux sont globaux ? (climat, biodiversité, virus, migrations ...)

Avec Loïc Blondiaux, Dominique Bourg, David Djaïz, Cynthia Fleury, Charles Girard, Piero Ignazi, Mathilde Imer, Chantal Jouanno, Claire Mellier, Thierry Pech.

En amont de cette manifestation, la Villa Gillet prépare ces débats avec des classes de lycéens, dans le cadre du dispositif *Le Bureau des idées*. Et le 21 janvier, à l'hôtel de ville, des lycéens, des étudiants, et des usagers de centres sociaux et MJC, bénéficient de rencontres privilégiées avec une dizaine d'intervenants invités par *Le Monde*. Egalement, des ateliers autour de la thématique « média et démocratie » sont réalisés, notamment par des journalistes du *Monde*.

A l'issue de cette journée animée conjointement par la Villa Gillet et *le Monde*, un Forum des jeunes constitué imagine des propositions pour l'avenir, formulées le lendemain aux côtés des intervenants, afin de livrer témoignage d'une époque, de la pensée de la jeunesse d'aujourd'hui.

Enfin, des partenariats avec des acteurs culturels du territoire (documentaire réalisée par l'école Ciné Fabrique, projection en écho dans la programmation de l'Institut Lumière), des universités et établissements du supérieurs (Sciences Politiques, Ucly, Lyon II et Lyon III), ou encore des structures d'éducation populaire (MJC Vieux Lyon, La Duchère et Mermoz), permettent de déployer fortement cet événement sur le territoire, et de faire rayonner les réflexions menées à cette occasion.

Compte tenu de l'intérêt communal de cet événement, la Ville de Lyon désire soutenir l'organisation de cet événement à travers une participation financière, ce qui implique la conclusion d'une convention.

Cette convention, jointe au présent rapport, prévoit le versement d'une subvention d'un montant de 45 000 €pour l'année 2022.

Dans le contexte sanitaire actuel, extrêmement évolutif en raison de l'épidémie Covid-19, il convient de préciser qu'en cas d'annulation ou report d'un évènement ayant fait l'objet d'une décision d'attribution de subvention, l'association porteuse pourra bénéficier, sous conditions, du maintien d'une aide financière affectée à l'évènement.

Vu ladite convention;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

1- Une subvention d'un montant de 45 000 € pour l'année 2022 est allouée au journal *Le Monde*.

- 2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le journal *Le Monde*, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense correspondante d'un montant de 45 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, programme FRAISFONCT opération FONCT01, ligne de crédit 116656, nature 65742, fonction 020.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Le Maire,

Grégory DOUCET